

Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 05 janvier 2019

Le cinq janvier deux mille dix-neuf, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la nouvelle commune de Hombleux légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Hombleux.

Présents : Mesdames DUPRE Magalie, GUILLOTTE Monique, HANNECART Pascale, KALOTA Ghislaine, Messieurs AVY Christian, DUPRE Benoît, DUPRE Philippe, HANSART Michel, MEUNIER Bernard, NIOT Daniel, URBANIAK Michel,

Absents excusés : Monsieur DELATTRE Albert (pouvoir Mme Hannecart), Madame COSTA-DELOBEL Sophie (pouvoir Mr Hansart),

Convocation du 26.12.2018

Membres en exercice : 22

membres présents : 11

membres votants : 11 + 2 pouvoirs

ORDRE DU JOUR :



Installation du conseil municipal



Désignation du secrétaire de séance



Election du maire



Fixation du nombre d'adjoints



Election des adjoints



Délégations du conseil municipal au maire

La feuille d'émargement est signée par les présents.

Le quorum, qui doit être de 12 présents, n'étant pas atteint, monsieur le Maire remercie les membres présents et déclare la séance reportée au mercredi 9 janvier 2019 à 10h00.

La séance est levée à 10h15.